



ÉNERGIE

La Coordination Rurale tient à rétablir la **vérité au sujet du bilan énergétique de l'agriculture**. En effet, c'est une **activité qui produit bien plus d'énergie (en captant du carbone) qu'elle n'en consomme**. Par exemple : pour la culture d'un hectare de blé de 85 quintaux, 12 000 à 17 000 mégajoules sont consommés. Mais une fois à maturité, cet hectare de blé équivaut à 180 000 mégajoules renfermés dans le grain et la paille, soit 10 à 15 fois plus d'énergie qu'il n'en a fallu pour le produire. (Source : Arvalis)

Favoriser l'autonomie énergétique

Bien que le bilan énergétique de l'agriculture soit positif, la question de son approvisionnement est fondamentale pour nourrir les populations. **La CR est le premier syndicat agricole à avoir alerté les pouvoirs publics sur la vraie et grave question de l'autonomie énergétique des exploitations**, c'est-à-dire de savoir comment l'agriculture peut continuer à **nourrir les populations avec de l'énergie plus sûre, plus abordable et plus durable sans que la transition énergétique s'opère à des coûts déraisonnables**.

Cette question de l'énergie a été traitée lors du Grenelle de l'Environnement. Mais **les structures (Chambres d'agriculture, OPA, coopératives..) et les filières de l'agriculture**, toujours friandes d'activités lucratives à exercer dans le domaine agricole et à financer par les agriculteurs, **ont réussi à réduire ce grand chantier de l'autonomie énergétique à la seule performance énergétique** (diagnostics dans les fermes, bancs de réglage des moteurs de tracteurs, et même des cours de conduite économique !). Ni la France ni l'Europe n'ont pris la vraie dimension du problème de **notre grave dépendance énergétique**. Il est ainsi très dangereux de dépendre des importations pour nous nourrir : la CR rappelle que l'Europe dépend à 75 % des importations pour nourrir le bétail. Si le pétrole venait un jour à flamber, cette dépendance aurait des effets désastreux.

La position de la Coordination Rurale

La CR réclame donc une véritable politique innovante et visionnaire dans ce domaine, permettant de garantir que **l'agriculture puisse nourrir de manière durable les hommes, même sans pétrole**. Il est ainsi nécessaire de mettre en œuvre une politique de recherche et de développement de la **bioénergie en circuit court plutôt que de monter d'illusoires raffineries vertes à diester ou éthanol dont l'approvisionnement ne pourra pas être assuré ni en quantités, ni en conditions économiques acceptables** ([voir : Énergies renouvelables](#)).

En fonction des cours des cultures, la CR est favorable à la **fabrication et à l'utilisation comme carburant ou combustible d'huile végétale « pure » ou « brute » (HVP ou HVB) à la ferme**. Elle peut représenter un intérêt pour l'agriculteur, mais la réglementation interdit de l'utiliser pour les véhicules particuliers.

Enfin le développement des productions bioénergétiques ne peut pas s'envisager au mépris de la capacité de production des sols et de leur stabilité face aux risques d'érosion. Ces deux points essentiels dépendent du taux de matière organique, elle-même constituée à partir du carbone de

l'air par l'intermédiaire de la photosynthèse. La PAC doit donc prendre en compte les flux de carbone et les gérer dans la durée, ce qui impose de libérer de façon définitive la PAC de l'UE de la tutelle de l'OMC, aveugle et sourde à ce type de contrainte.